



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E111375

VALABLE JUSQU'AU 24/11/2025

ÉDITÉ LE 03/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 07/10/2024
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2011B131

Siret : 449 594 779 00026

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 00 09030-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21827188304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10497185304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Raison sociale : CENTRE DE RENOVATION ET CONSTRUCT IMMO

16 RUE DE LORRAINE
(16A)
68270 WITTENHEIM

Téléphone : 03 89 48 12 80

Portable : 06 76 20 11 03

Site Internet : www.cri68.com

E-mail : contact@cri68.fr

Responsabilité légale :

EKENTOK SUKRU PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur,Électricien,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	25/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/11/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	25/11/2024
o Ventilation mécanique	25/11/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	25/11/2024
o Fenêtres de toit	25/11/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	25/11/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	25/11/2024
o Isolation des combles perdus	25/11/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	25/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.